



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Centre
d'analyse
stratégique

Travail - Emploi

■ Économie - Finances ■ Développement durable ■ Questions sociales

Information presse

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) vient de publier
une note d'analyse formulant des propositions sur

Le service public de l'orientation tout au long de la vie

Un **service public de l'orientation (SPO)** a été créé par la loi du 4 novembre 2009 relative à l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie. Articulé autour d'un **service dématérialisé** (un portail internet et un numéro téléphonique) et d'organismes dédiés à l'orientation, le SPO doit, dans le cadre d'une économie marquée par des **mobilités professionnelles accrues** et un chômage important faciliter la **visibilité, l'accès et la qualité de l'orientation** en s'adressant non plus à des publics spécifiques mais à **tous les publics**.

Bien qu'il soit encore en cours de construction, quel bilan peut-on déjà tirer du déploiement du SPO et comment **soutenir et développer son action** ? **Sans préjuger de l'architecture institutionnelle du nouveau service public territorialisé de l'orientation**, le CAS avance quatre propositions :

1. **Au niveau national, recentrer l'action du Délégué à l'information et à l'orientation (DIO) sur l'accompagnement et l'évaluation des structures labellisées.**
 - Accompagner les structures labellisées :
 - en leur fournissant un référentiel commun sur le premier accueil, des modèles types de conventions et un espace de partage dématérialisé pour les professionnels ;
 - en encourageant le développement de formations croisées entre structures labellisées, dont pourrait bénéficier en priorité le personnel d'accueil.
 - Évaluer les structures labellisées en collaboration avec le Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV) au sein duquel le DIO pourrait siéger comme membre de droit.
2. **Tester des appels à projets financés par le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) autour d'initiatives de professionnalisation du personnel et de coordination de structures labellisées (des formations croisées, des rencontres d'échange de bonnes pratiques, des actions communes de communication, etc.).**
3. **Assurer une animation régionale du SPO :**
 - en renforçant le rôle des comités de coordination régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle (CCREFP) dans le pilotage du SPO ;
 - en organisant les politiques d'orientation dans le cadre des contrats de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP).
4. **Rendre disponibles sur le portail « Orientation pour tous » des informations sur les débouchés des formations et former les professionnels de l'orientation à leur usage.**

Retrouvez l'intégralité de la note et le détail des propositions sur
www.strategie.gouv.fr (Rubrique Publications / Notes d'analyse)



Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous
centredanalysestrategie



@Strategie_Gouv

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.